

L'orientation post-3^{ème}



**CIO Brest-Landerneau
Septembre 2024**

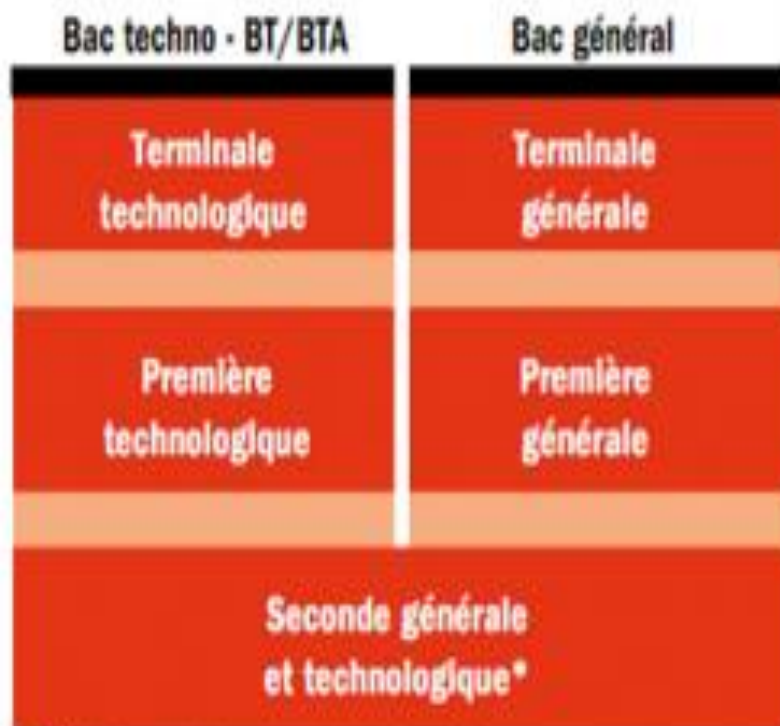
Deux voies possibles après la 3^{ème} :

Voie générale et
technologique

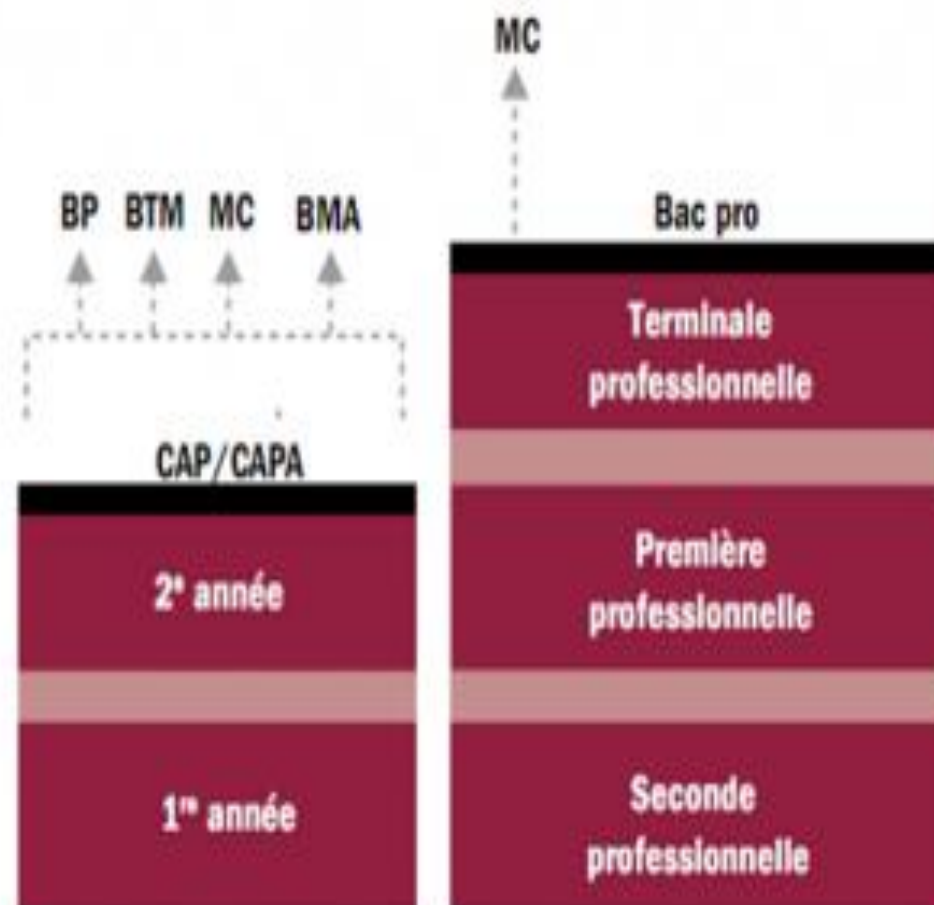
ou

Voie professionnelle

VOIES GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



VOIE PROFESSIONNELLE sous statut lycéen ou sous statut apprenti



Après la 3^e

Bac général... Bac technologique... Bac Professionnel...

Tout dépend de :

- ❖ *du (des) projet(s) personnel(s) et professionnel(s)*
- ❖ *des intérêts, des goûts et des valeurs*
- ❖ *l'investissement que l'on met dans sa scolarité*
- ❖ *des aptitudes et des résultats scolaires*

Quelles

Différences ?

G

Bac général

- Enseignement **théorique** et abstrait
- Argumenter et rédiger
- Travail personnel important
- **Etudes longues** majoritairement : 5 ans (Etudes plus courtes possibles)

T

Bac technologique

- Enseignement **appliqué** et concret
- Observer, **expérimenter**
- Travaux pratiques en laboratoire, en salle informatique ou de technologie, en atelier
- Travail en groupe ou en autonomie
- **Etudes courtes** majoritairement : 2 / 3 ans (poursuite d'études plus longues possibles)

Pro

Bac professionnel

- Enseignement **qualifiant** et diplômant
- Expérimenter, **agir** en professionnel
- Travaux pratiques et nombreux stages en entreprise (22 semaines)
- Travail en groupe et expérience professionnelle
- **Insertion** professionnelle ou études courtes possibles (BTS)

La poursuite d'études après la classe de 3e est un processus d'information, d'échanges, d'accompagnement et de décisions organisé en trois temps

ORIENTATION



AFFECTATION



INSCRIPTION

L'ORIENTATION

Déterminer sa voie

- 2de générale et technologique (GT) ou spécifique
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

à temps plein
ou par apprentissage

L'AFFECTATION

Choisir sa formation, sa spécialité, son établissement...

Ordonner ses vœux.

La phase d'affectation est la concrétisation des décisions d'orientation. Elle détermine l'établissement et la formation qui accueilleront chaque élève à la rentrée. Une fois affecté, l'élève peut procéder à son inscription administrative dans le lycée.

Ces demandes doivent être en cohérence avec la décision finale d'orientation



L'INSCRIPTION

S'inscrire dans son futur établissement, selon les résultats d'affectation

L'ORIENTATION et l'AFFECTION sont liées mais indépendantes dans leur réalisation. Au cours de l'année, le dialogue entre l'équipe éducative, vous et votre enfant permet de l'accompagner dans sa réflexion

Désormais, chacune des procédures se traite en ligne avec
3 TELESERVICES :

- Téléservice Orientation (TSO)
- Téléservice Affectation (TSA)
- Téléservice Inscription (TSI)

Ils seront accessibles sur tout support numérique (ordinateur, smartphone, tablette...) à partir de **l'application Educonnect**

Calendrier de l'orientation

septembre

octobre

novembre

décembre

C'est le moment pour commencer à s'informer, à explorer ses intérêts, faire le point sur les résultats scolaires. Il est conseillé d'utiliser les ressources documentaires du CDI, les sites internet.

Il est essentiel d'en discuter tout au long de l'année en famille, avec le professeur principal et de prendre RV avec la Psychologue de l'éducation nationale spé. Éducation, développement et conseil en orientation (Psy EN EDO).

Pour aider les élèves dans leur réflexion, 2 séances collectives avec la psychologue de l'orientation leur seront proposées durant le fin de ce trimestre et le début du 2^{ème}.



janvier

février

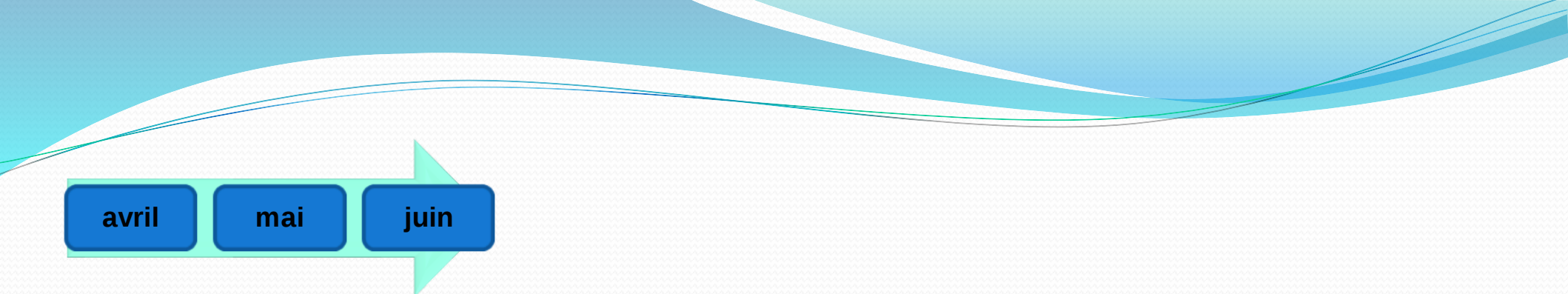
mars

Différentes manifestations pour se renseigner :

- Samedi 18 janvier : FOROMAP, le forum de l'apprentissage, Parc de Penfeld à Brest.
- Un samedi matin fin janvier, début février : TRAJECTOIRES, le forum du collégien Brest (date et lieu à préciser) et Quimper (date et lieu à préciser) .
- Les portes ouvertes des établissements vers les mois de février-mars.
- A partir de février, des mini-stages en lycée professionnel sont proposés aux élèves par l'intermédiaire des professeurs principaux.

En mars : L'élève et sa famille indiquent leurs intentions d'orientation, qui sont provisoires (TSO). Le conseil de classe répond en formulant une proposition d'orientation.

Attention !! : Quelques orientations sont soumises à des tests de sélection ou à la présentation d'un dossier dès le mois de mars (Ex : CAP et Bac Pro métiers de la sécurité, Bac pro coiffure, Bac pro esthétique, certains CAP et Bac pro du domaine de l'artisanat et des métiers d'art, certains enseignements optionnels : culture et création design, arts du cirque et certaines 2^{nde} G et T : internationale...)



avril

mai

juin

En Mai : l'élève et sa famille font un **choix définitif** (seconde générale et technologique, seconde professionnelle, première année de CAP, redoublement). **TSO et TSA**

En Juin : le conseil de classe formule une proposition d'orientation.

Si cette proposition est conforme au choix de l'élève, elle devient **décision d'orientation**.

Si cette proposition est différente :

Le chef d'établissement reçoit la famille.

En cas de désaccord, la famille peut faire appel auprès d'une commission.

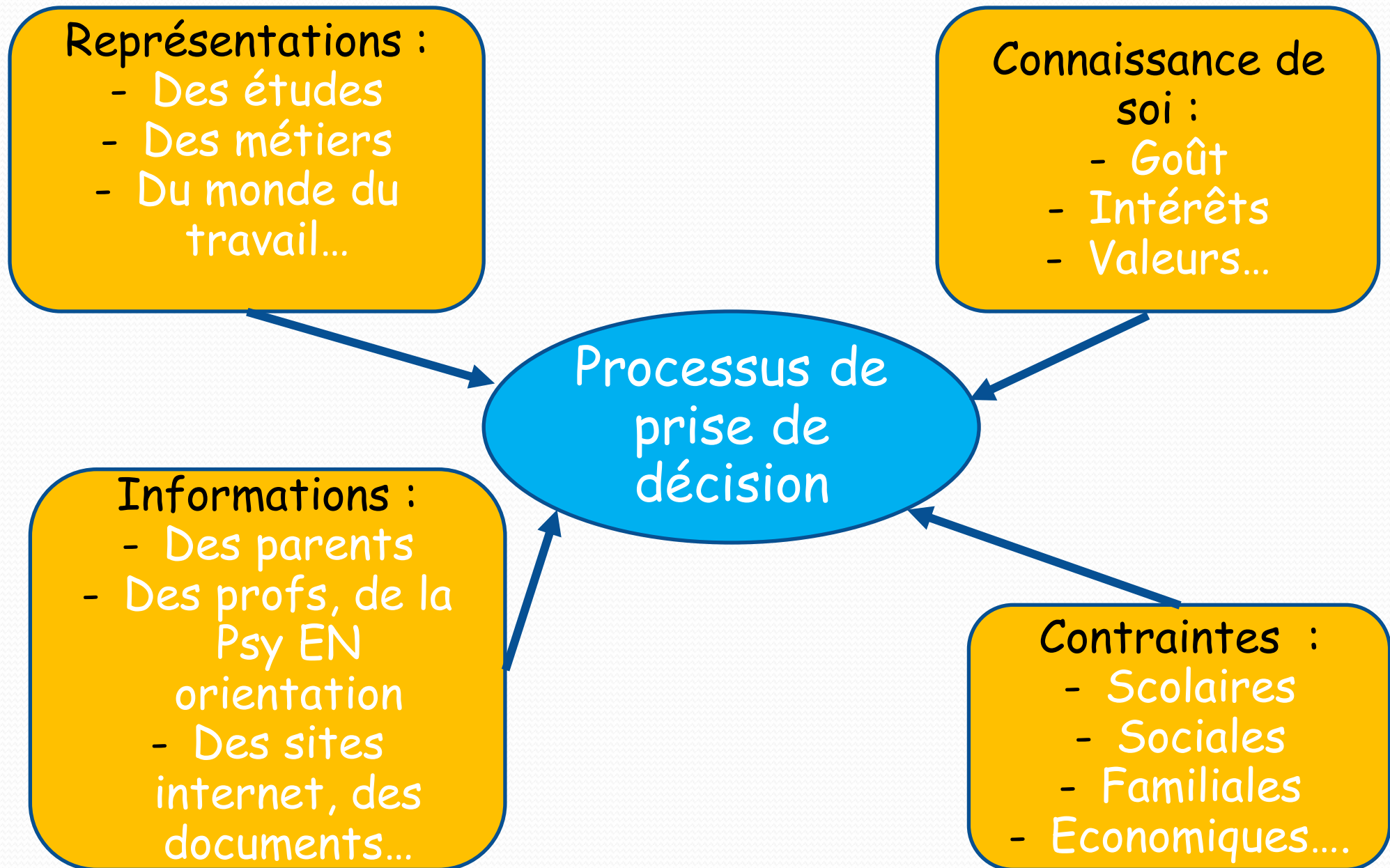
L'affectation est faite par la direction des services départementaux de l'éducation nationale.

Réponse sur TSA.

L'inscription est faite par les parents **début juillet (TSI et établissement).**

A tout moment de l'année, l'élève et sa famille peut rencontrer la psychologue E.N en entretien individuel sur RDV.

Le choix d'orientation



Comment aider son enfant

Incitez le à être curieux, à se documenter, à échanger

En Janvier:

brochure Région Bretagne « après la 3ème »
destinés aux élèves mais
aussi aux parents

Document téléchargeable toute l'année sur :
<https://ideo.bretagne.bzh/guide-3e>



L'information pour l'orientation

© Julie Bourges/MENJ

Je recherche un métier, une formation, un établissement...

 **Rechercher**

Je contacte un conseiller 

À la une



ORIENTATION

Mon orientation en ligne :
toutes les réponses à vos
questions

Boutique

Découvrez les guides de l'Onisep en
vente dans notre boutique.

 **PARCOURS**

Des ressources pour toute la communauté éducative

Quiz

Des conseillers à votre
écoute

L'offre de formations

Témoignages de
professionnels

Ressources pédagogiques

Mes choix au lycée général
et technologique

Découvrir les métiers

Mes choix pour la voie
professionnelle

Ressources pour les
parents

Ressources pour les jeunes
en situation de handicap



Le kiosque en ligne

Les publications de l'Onisep au format numérisé et enrichies de vidéos. Des informations sur les formations et les métiers pour les familles et les équipes éducatives.

[Accéder au service](#)



Votre service d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne



Métiers



Formations



Aides, financements



Lieux d'information

Tout au long de l'année, possibilités de RDV avec
la Psychologue de l'Education Nationale
spécialité Education, développement, conseil en
orientation scolaire et professionnel

Françoise Pouliet :

❖ Au collège (pour les élèves et les familles): le **Mardi**
après-midi

Prendre RDV auprès de la Vie Scolaire

❖ Au Centre d'Information et d'Orientation

Rue Hubertine Auclert 29200 BREST

Tél : 02 98 44 31 74

Il est possible de me contacter par **pronote** ou par mail :

francoise.pouliet@ac-rennes.fr